



VILLE DE BOULOGNE ~ BILLANCOURT

N° 5

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Objet mis en délibération : Rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes pour l'année 2023

CONSEIL MUNICIPAL DU 1 FÉVRIER 2024

Le jeudi 1 février 2024 à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. Pierre-Christophe BAGUET, Maire, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 26 janvier 2024.

ETAIENT PRESENTS : 51

Monsieur Pierre-Christophe BAGUET, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Michel AMAR, Madame Béatrice BELLARD, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Emmanuelle CORNET-RICQUEBOURG, Monsieur Claude ROCHER, Madame Armelle GENDARME, Monsieur Emmanuel BAVIERE, Madame Stéphanie MOLTON, Monsieur Alain MATHIOUDAKIS, Madame Blandine DE JOUSSINEAU, Monsieur Thomas CLEMENT, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Madame Marie-Josée ROUZIC-RIBES, Monsieur André DE BUSSY, Monsieur Maurice GILLE, Monsieur Sidi DAHMANI, Madame Emmanuelle BONNEHON, Monsieur Vittorio BACCHETTA, Madame Dorine BOURNETON, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Cathy VEILLET, Madame Charlotte LUKSENBERG, Monsieur Philippe MARAVAL, Monsieur Bertrand AUCLAIR, Madame Marie THOMAS, Madame Laurence DICKO, Monsieur Guillaume BAZIN, Monsieur Yann-Maël LARHER, Madame Constance PELAPRAT, Monsieur Xavier LAISSUS-PASQUALINI, Monsieur Hilaire MULTON, Madame Clémence MAZEAUD, Monsieur Antoine DE JERPHANION, Monsieur Denys ALAPETITE, Monsieur Evangelos VATZIAS, Madame Baï-Audrey ACHIDI, Madame Judith SHAN, Monsieur Laurent MOLARD, Madame Pauline RAPILLY-FERNIOT, Madame Geneviève TEIL.

EXCUSES REPRESENTE(S) : 4

Monsieur Olivier CARAGE qui a donné pouvoir à M. André DE BUSSY, Madame Marie-Laure FOUASSIER qui a donné pouvoir à Mme Jeanne DEFRANOUX, Madame Agathe RINAUDO qui a donné pouvoir à Mme Joumana SELFANI, Madame Marie-Noëlle CHAROY qui a donné pouvoir à M. Michel AMAR.

Monsieur Guillaume BAZIN a été désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Mme Jeanne DEFRANOUX, Maire-adjoint, rapporteur.

« Mes chers collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L.2311-1-2 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), « un rapport de présentation sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation » est présenté préalablement aux débats sur le vote du budget.

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leurs connaissances et leurs capacités d'animation des territoires, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

Le rapport de la Ville a été rédigé à partir des données fournies par l'INSEE et des évaluations, documents et bilans produits par la commune.

Ce rapport présente :

- Les données statistiques fournies par l'INSEE concernant la population de la Ville de Boulogne-Billancourt,
- Les données statistiques concernant l'égalité professionnelle des agents de la Ville de Boulogne-Billancourt,
- Les actions menées par la Ville en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Les chiffres clés de la population font ressortir que :

- Bien que la tendance soit à la baisse, on observe deux fois plus de femmes que d'hommes à temps partiel (15,5% des femmes actives sont à temps partiel et 7% des hommes actifs sont à temps partiel),
- La population active est quasi équitable entre les femmes et les hommes (49,4% et 50,6%)
- Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, l'écart de rémunération est au profit des hommes : de 9,1 % pour les femmes ouvrières jusqu'à 23,3 % pour les femmes cadres.
- Les familles monoparentales représentent 16,9 % de l'ensemble des familles, soit 5 177 familles. 83% des familles monoparentales ont un chef de famille femme à leur tête.

En 2023, la Ville a maintenu ses actions à destination des enfants et des jeunes, afin de les sensibiliser dès le plus jeune âge aux enjeux d'égalité.

Ainsi, des ateliers ont été déployés à destination des enfants fréquentant les centres de loisirs de la Ville, concernant la déconstruction des stéréotypes filles-garçons et la lutte contre les discriminations. Des séances de théâtre-débat ont également été proposées aux lycéens afin de prévenir le cybersexisme et le cyberharcèlement, mettant l'accent sur le sexisme ordinaire et les stéréotypes de genre (152 participants).

De nombreux événements tous publics ont également été organisés sur la thématique de l'égalité femmes-hommes à Boulogne-Billancourt. A l'occasion du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, les bouloonnais ont pu découvrir l'exposition « Etonnantes voyageuses autour du monde » et profiter de la projection du film « Simone, le voyage du siècle », parcours courageux et engagé d'une femme publique.

Par ailleurs, la mixité est favorisée dans les différentes activités sportives proposées par la ville (augmentation du nombre de femmes inscrites à l'ACBB soit 39,6% des effectifs), et les événements culturels ont accordé une place importante aux œuvres réalisées par des femmes ou mettant en avant le rôle des femmes dans la société. La mixité et le rôle des femmes est également un axe essentiel de la communication organisée sur l'actualité de la ville, notamment dans le Boulogne-Billancourt

Information (BBI).

D'autre part, conformément à l'engagement municipal en faveur d'une ville solidaire, les services municipaux travaillent activement au soutien des familles monoparentales représentées majoritairement par des femmes, notamment en facilitant l'accès aux logements sociaux, aux crèches (1 604 places avec un taux de satisfaction des demandes de 64%). La ville a également renforcé son dispositif de mise à l'abri des femmes et des enfants victimes de violences intrafamiliales, en allongeant la durée de prise en charge à l'hôtel de 4 à 7 jours, et en proposant des bons taxis pour se rendre à l'hôpital. A noter que le commissariat a recensé en 2023 sur la ville 286 faits de violences conjugales.

Pleinement mobilisée contre les violences faites aux femmes, La Ville s'est engagée dans l'élaboration d'un Contrat Local de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CVLSS) avec la Préfecture des Hauts-de-Seine. L'objectif de ce contrat est de réaffirmer publiquement l'engagement de la Ville dans ce domaine, mais aussi d'identifier, de recenser, consolider et mettre en lumière les initiatives déjà existantes, de fluidifier la transmission des informations entre les différents acteurs.

Le service santé se mobilise également en faveur des femmes, notamment via la campagne Octobre Rose qui a permis de sensibiliser plus de 200 femmes au dépistage du cancer du sein. Par ailleurs, l'Espace Santé Jeunes (ESJ) de la ville propose des consultations de psychologue et des entretiens sur l'estime de soi, qui bénéficient majoritairement aux jeunes adolescentes.

En 2023, 80 actions collectives ont été menées auprès des établissements scolaires de la Ville soit plus de 2 800 élèves sensibilisés.

Enfin, la Ville s'est à nouveau illustrée en 2023 en tant qu'actrice et partenaire de la promotion permanente de l'égalité entre femmes et hommes au sein de ses effectifs, à commencer par la Direction générale des services qui compte autant de femmes que d'hommes. Si la répartition sur les autres postes de direction est restée stable entre 2022 et 2023 (33,33% sont des femmes), les postes de responsables de service restent quant à eux majoritairement occupés par des femmes (66,67%).

Conformément au Plan d'action égalité professionnelle 2021-2023, la Direction des Ressources humaines s'est employée en 2023 à prendre en compte le critère de mixité des équipes lors des recrutements.

Illustration de l'engagement de l'équipe municipale dans ce domaine, un nouveau plan d'actions égalité professionnelle triennal a été présenté au Comité social territorial du 20 décembre 2023 et est mis en application depuis le 1^{er} janvier 2024.

Il vous est demandé de bien vouloir prendre acte de la présentation du rapport sur la situation de la Ville de Boulogne-Billancourt en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, joint à la présente délibération.»

LE CONSEIL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-1-2 et D2311-16,

Vu le rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, ci-annexé,

Vu l'avis de la Commission des Affaires Générales et Sociales du 29 janvier 2024,

Sur l'exposé qui précède.

DÉLIBÈRE

Article unique : Le Conseil municipal prend acte de la présentation du rapport 2023 sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la Ville.

Et ont les membres présents, signé au registre après lecture.

Transmis en préfecture le 5 février 2024
N° 092-219200128-20240201-137392-DE-1-1

Pour copie conforme,
le Maire,





VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

RAPPORT ANNUEL
ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
VILLE DE BOULOGNE BILLANCOURT
2023

Table des matières

| | |
|---|----|
| Introduction | 2 |
| I. Bilan des actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales | 3 |
| 1. Éducation, Orientation & Emploi..... | 3 |
| 2. Familles et parentalité..... | 5 |
| 3. Sport | 6 |
| 4. Culture et communication | 7 |
| 5. Santé et handicap | 12 |
| 6. Domiciliation et accès au logement | 14 |
| 7. Lutte contre les violences faites aux femmes | 15 |
| 8. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance CLSPD..... | 18 |
| II. La politique de ressources humaines de la commune | 19 |
| Conclusion | 27 |

Introduction

L'article 61 de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes dispose que toutes les communes de plus de 20 000 habitants doivent présenter un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes intéressant le fonctionnement de la commune, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

Les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes. Par leur statut d'employeur, par la définition et la mise en œuvre de leurs politiques publiques, par leurs connaissances et leurs capacités d'animation des territoires, elles sont un véritable moteur de l'action publique pour l'égalité.

L'égalité femmes-hommes est un enjeu central pour la Ville de Boulogne-Billancourt. La délégation aux droits des femmes et à la parité a été créée en 2014. Depuis, de nombreuses actions ont été menées, dans des domaines très divers : éducation, jeunesse, sport, culture, santé...

L'année 2023 a été marquée par la poursuite des actions de sensibilisation, notamment auprès des élèves et dans les centres de loisirs de la Ville. L'accent a été mis sur les actions à destination des jeunes et des enfants, qui constituent le premier public à toucher pour faire évoluer les mentalités dès le plus jeune âge. En interne à la Mairie, la politique d'égalité professionnelle a été réaffirmée avec la préparation

d'un nouveau plan d'action égalité professionnelle, qui constituera pour la période 2024-2026 la feuille de route de la Direction des Ressources humaines en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans les parcours professionnels.

Ce rapport présente les grandes données du territoire sur l'égalité femmes-hommes, les initiatives mises en place par la Ville pour promouvoir l'égalité femmes-hommes, ainsi que les défis rencontrés dans ce domaine et les bonnes pratiques à mettre en lumière.

Toutes les grandes données du territoire présentées dans ce rapport sont issues du dossier « Commune de Boulogne-Billancourt » de l'INSEE. Ce sont les chiffres au 01/01/2023.

I. Bilan des actions menées en faveur de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques locales

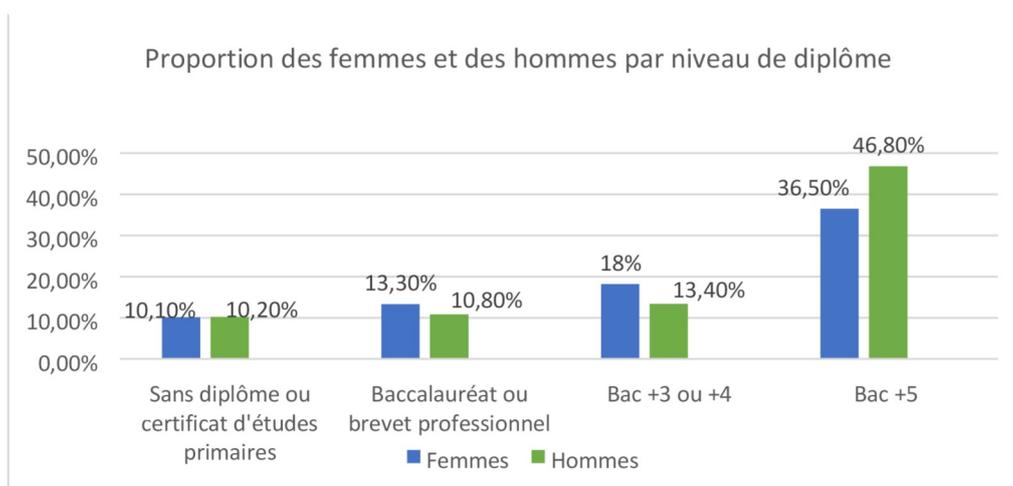
1. Éducation, Orientation & Emploi

Les chiffres clés

Le niveau d'éducation

La population de plus de 15 ans est de plus en plus instruite à Boulogne-Billancourt : en 2009, 16 % de la population n'avait aucun diplôme alors qu'aujourd'hui, celle-ci ne représente plus que 10 %, sachant que cette évolution est en faveur de la catégorie des diplômés de l'enseignement supérieur (Bac+2 et plus). Cette proportion est similaire chez les hommes et chez les femmes.

La proportion de diplômés au-delà du Baccalauréat apparaît supérieure chez les femmes, excepté s'agissant des diplômés Bac+5, où la proportion d'hommes apparaît plus élevée de 10 points.



(Sources : Insee, RP2009, RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023)

Conditions d'emploi

Bien que la tendance soit à la baisse, on observe deux fois plus de femmes que d'hommes à temps partiel, et cet écart augmente avec l'âge. 15 % des femmes actives de Boulogne-Billancourt travaillent à temps partiel, avec une population active partagée entre les femmes et les hommes de façon quasi égale (49,4% des actifs sont des femmes).

A noter : au niveau national la population active est représentée par 48.84% de femmes et 51.16% d'hommes.

Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe

| ACT G1 - Part des salariés de 15 ans ou plus à temps partiel par sexe | | | |
|---|------|------|------|
| | 2009 | 2014 | 2020 |
| Hommes | 7,2 | 7,6 | 7,0 |
| Femmes | 20,3 | 18,7 | 15,5 |

□ Sources : Insee, RP2009, RP2014 et RP2020, exploitations principales, géographie au 01/01/2023.

A noter : au niveau national 26.7 % des femmes travaillent à temps partiel contre 7.5% des hommes.

La rémunération

La différence de salaire net horaire moyen entre les boulonnaises et les boulonnais est calculée par catégorie socioprofessionnelle. Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, l'écart de rémunération est au profit des hommes : de 9,1 % pour les femmes ouvrières jusqu'à 23,3 % pour les femmes cadres.

L'écart de rémunération pour les cadres et les professions intermédiaires est près de deux fois plus élevé à Boulogne-Billancourt par rapport à la moyenne nationale. Cet écart peut notamment s'expliquer par la présence d'un « plafond de verre » dans les organisations où prédominent des diplômes élevés : les femmes occupent des positions de cadres mais atteignent moins souvent les plus hauts postes, aux rémunérations les plus élevées.

Les secteurs d'activité

76 % des femmes sont salariées ou titulaires de la fonction publique, contre 71 % pour les hommes, qui sont pour leur part plus représentés dans les activités en statut d'indépendant ou à leur compte.

Les femmes sont plus présentes dans les secteurs de l'enseignement, de la fonction publique (73.1% des effectifs sont féminins), et sont moins représentées dans les secteurs de la construction, du commerce et des transports.

Les actions

Plusieurs actions ont été menées à destination de la jeunesse afin de favoriser l'égalité filles-garçons. En effet, une grande partie des inégalités professionnelles est liée au choix d'orientation des jeunes femmes, qui se tournent souvent vers des secteurs plus précaires et moins rémunérateurs. Aussi, il est fondamental que les jeunes filles soient informées très tôt quant à ces inégalités afin de faire des choix éclairés concernant leur orientation.

Ainsi, la Ville a organisé plusieurs actions en faveur de l'égalité filles-garçons à destination de la jeunesse en 2023.

Du 14 février au 12 mars dans la nef Landowski, l'exposition « Étonnantes voyageuses autour du monde » a présenté 21 grandes voyageuses et exploratrices, dans l'objectif de mettre en lumière le parcours de femmes ayant accompli des explorations extraordinaires, à toutes les époques.

Le 11 octobre 2023, dans le cadre de la journée internationale de la fille, la Direction de la Jeunesse a organisé au cinéma Landowski la projection du film « Wadjda » proposé par le Conseil Communal des Enfants. De plus, une centaine d'enfants présents a participé à un jeu d'énigmes, de ressentis et de positionnements personnels sur l'égalité filles/garçons, dans le but de déconstruire un certain nombre de stéréotypes.

2. Familles et parentalité

Les chiffres clés

Les familles monoparentales

À Boulogne-Billancourt, les familles monoparentales représentent 16,9 % de l'ensemble des familles, soit 5 177 familles. Ce chiffre est constant par rapport à l'année dernière mais en augmentation sur ces dernières années. Le nombre de familles monoparentales dont la femme est le seul chef de famille reste très largement majoritaire (83 %).

Ce constat soulève des enjeux en matière de précarité des femmes, les familles monoparentales ayant généralement des revenus inférieurs aux familles composées de deux parents, d'autant que les femmes sont souvent moins payées et plus souvent à temps partiel.

Les places en crèche

La Ville compte 1 604 places en crèche sur son territoire.

Les actions

Du fait du nombre important d'établissements d'accueil de jeunes enfants sur le territoire, la Ville a un très bon taux de satisfaction des demandes de places en crèches. Celui-ci est en effet de 64 % pour les enfants nés en 2023. La prise en charge de la petite enfance favorise l'activité professionnelle des mères,

qui sont plus nombreuses que les pères à interrompre leur carrière lorsque la famille ne trouve pas de solution de garde.

Les dossiers de demandes de crèches des familles monoparentales sont prioritaires lors de l'attribution des places en crèche. Cette mesure favorise la déprécarisation des mères seules en leur permettant de maintenir leur activité professionnelle.

La thématique de la charge mentale est un enjeu majeur pour l'égalité femmes-hommes au sein du foyer. Celle-ci est définie comme le poids psychologique que fait peser (plus particulièrement sur les femmes) la gestion des tâches domestiques et éducatives, engendrant une fatigue physique psychique. Cette inégalité est souvent invisibilisée.

Le soutien à la parentalité est un axe essentiel de l'égalité femmes-hommes car il permet de faciliter le quotidien des parents, et notamment des mères isolées. Dans cet objectif, le lieu d'accueil parents enfants (LAEP) accueille gratuitement les parents avec leurs enfants de 0 à 4 ans, ainsi que les futurs parents. Il s'agit d'un lieu de rencontres et de convivialité pour les jeunes parents et notamment pour les mères isolées.

3. Sport

□ L'École Municipale des Sports

939 enfants sont inscrits à l'École Municipale des Sports (EMS) les mercredis, dont 361 filles (34%) et 578 garçons (66 %). Les filles représentent donc 1/3 des enfants inscrits à l'EMS.

Certains sports sont très peu mixtes : c'est le cas du Futsal ou du mini-foot, qui compte 96 % de garçons, du VTT (92%), du tennis de table (86%) ou encore de l'escrime (74%). À l'inverse, la multigym compte 95 % de filles, le patinage 78 % et l'art du cirque 67 %.

Certains sports favorisent la mixité : c'est le cas de la natation qui compte 51 % de filles, de l'escalade (57 % de filles) ou de l'éveil sportif (40 % de filles).

□ Les licenciés de l' Athletic Club de Boulogne-Billancourt (ACBB)

L'ACBB compte 11 325 licenciés au 30 juin 2023, dont 4 487 femmes (548 de plus qu'en 2022) et 6 838 hommes (234 de plus qu'en 2022). Les femmes représentent donc 40 % des licenciés de l'ACBB (contre 37 % en 2022).

Parmi les 4 487 femmes, 2 180 sont mineures, soit 49%.

Certains sports sont particulièrement féminisés : l'éducation physique avec 95 % de femmes, le yoga (91%), le patinage artistique et la gymnastique (90%) et les sports équestres (89%).

D'autres sont mixtes : c'est le cas de l'athlétisme (49 % de femmes), de la natation (46 %), de la boxe française (45 %) ou encore du volley et du tir à l'arc (43 %).

Certains sports sont a contrario très fréquentés par des hommes : le cyclisme (97 % d'hommes), le cyclotourisme (92%), le rugby (91 %), le hockey sur glace (90 %), le football (89 %) ou encore le tennis de table (84 %).

□ **Semi-marathon de Boulogne-Billancourt**

La 26^{ème} édition du semi-marathon de Boulogne-Billancourt s'est déroulée le dimanche 26 novembre 2023. En nombre de participants, l'épreuve de Boulogne-Billancourt est depuis 6 ans dans le top 3 des plus importants semi-marathons de France. Un nouveau record a été battu lors de l'édition 2023 qui a enregistré plus de 10 000 coureurs inscrits, dont 2 725 femmes soit 27 % (contre 2 383 en 2022, soit une augmentation de 2,5 points).

Les actions

Comme chaque année, la Ville accompagne les athlètes de haut niveau, licenciés au sein d'un club sportif bouloonnais ou résidents de la commune.

Ainsi, 12 sportives ont reçu une prime pour leur performance en 2023 lors de championnats de France, d'Europe ou du Monde : Sarah-Léonie Cysique (Vice-championne du Monde par équipe et médaillée de bronze aux Championnats d'Europe de Judo), Maé Champavert (Championne d'Europe de Savate boxe française), Chloé Deversain (Championne de France Junior de Judo), Karen Lema-Pillajo et Alaina Monot (Championnes de France Cadettes de Karaté), Julie Voirin, Maelys Dournaux, France Orain, Nihed Benchadli, Jeanne Roubin et Clémence Audebert (Championnats de France d'aviron par équipe) et Héloïse Courvoisier (Championne de France de para-triathlon).

La Ville met également en valeur les réussites de ces athlètes, via des articles dans le BBI et sur les réseaux sociaux.

Le dispositif « Solution Riposte » a de nouveau été proposé par la section Escrime de l'ACBB, en lien notamment avec l'Institut Curie de Paris et de Saint-Cloud et soutenu par le Ministère des Sports et par la Ville : 15 femmes, atteintes d'un cancer du sein ou en rémission, bénéficient de cours d'escrime adaptés, avec un maître d'armes formé spécifiquement pour ce public. L'escrime leur permet d'exercer une activité sportive adaptée et sécurisée, ce qui les aide à mieux supporter les traitements, mais aussi à maintenir du lien social et à partager leur vécu avec des femmes traversant le même parcours. La Ville soutient largement ce projet, ayant mis à disposition un créneau hebdomadaire dédié au gymnase Dôme, permettant ainsi aux sportives de participer à des ateliers dispensés tout au long de l'année, y compris dans le cadre d'Octobre Rose.

En septembre 2019, la Ville a pérennisé son action de « sport bien-être », ouverte à toutes et tous et gratuite. Il est ainsi proposé aux Bouloonnais de participer chaque dimanche matin, de 10h à 11h au Parc Edmond de Rothschild ou au parc de Billancourt, à des séances de remise en forme. Les pratiquants sont très assidus, avec en moyenne 80 personnes par créneau, dont 60 femmes.

4. Culture et communication

Culture

Boulogne-Billancourt s'illustre régulièrement, à la fois en tant qu'actrice et partenaire de la promotion permanente de l'égalité entre femmes et hommes dans les domaines culturel et artistique. Elle met fréquemment en valeur le rôle prépondérant des femmes dans la Ville, qui remonte aux débuts de son histoire lorsque Jeanne de Repenti, abbesse de Montmartre et seigneur de Boulogne, a été à l'origine de la création de Boulogne-sur-Seine en 1319.

Le musée des Années 30 de la Ville met à l'honneur femmes artistes et femmes sujets du début du XXème siècle à la veille de la Seconde Guerre Mondiale. Plusieurs sculptrices y voient leurs œuvres exposées : Olga Yversen, Irène Codréano, Anna Quinquaud, Jane Poupelet, Margaret CossaceanuLavrillier, Sarah Lipska (qui est aussi peintre et décoratrice, de même qu'Anne Carlu), et enfin les peintres Yvonne Mariotte et Suzanne Castille, respectivement inspirées par l'Orient et l'Afrique. Les terres lointaines ont généralement offert aux artistes du musée, maintes occasions de faire découvrir à leurs contemporains des femmes de cultures kabyle, bantoues, antillaises ou encore asiatiques. Outre les nombreuses déesses, mères, nymphes ou paysannes représentées, les collections évoquent également l'évolution des modes de vie de la société, jusqu'à la sportive et la baigneuse, et de la mode féminine depuis l'avant-guerre, grâce au Cabinet des dessins issus de la *Gazette du bon ton*.

Une visite spécifique, intitulée « Elles, des années trente », invite pour sa part à découvrir les débuts de l'émancipation féminine : la femme modèle et muse (Gala Dali), la femme engagée (Joséphine Baker) ou les femmes artistes et affranchies : la peintre Tamara de Lempicka, la couturière Jeanne Lanvin, les sculptrices Jane Poupelet et Chana Orloff, l'architecte et designer Charlotte Perriand... La ville de Boulogne-Billancourt possède en outre le **fonds d'atelier de Marguerite Huré**, maître-verrier dans le quartier des Princes de 1929 à 1939 et collaboratrice de grands architectes de son temps. Particulièrement cohérent, il comprend 712 pièces et archives, des dessins aux maquettes et vitraux.

Les équipes des musées sont composées à 75 % d'agents femmes. Le **nouveau portail des collections des musées** a fêté quant à lui son premier anniversaire en mai 2023, à l'occasion de la Nuit des Musées. Parmi les actualités régulièrement mises en avant, un article a été consacré à l'importante restauration de « la statue qui danse », *La Danse triomphale de Pallas Athéné*, de Carlo Sarrabezolles, par Nadia Zine dans la nef de l'espace Landowski. Huit autres œuvres ont été prises en charge par des restauratrices au cours de l'année : Nelly Cochet pour ce qui est des peintures, Pauline Dumay concernant les encadrements, Maylis de Gorostarzu pour l'entretien des sculptures de Paul Belmondo et Paul Landowski, à l'exception de la porte d'Asclépios sculpture de Paul Landowski, par Claire DardTernisien, qui s'est par ailleurs consacrée au maître-autel de l'église Notre-Dame de Boulogne.

Dans la continuité de sa vocation de cité des artistes, la Ville met à l'honneur un nombre croissant de femmes dans les manifestations d'arts plastiques qu'elle organise. Ainsi, la lauréate 2022 du concours **Talents boulois**, la sculptrice Catherine Webb, a-t-elle présenté, aux côtés du photographe David Monceau, ses œuvres au cours de l'exposition "Lignes urbaines" du 25 septembre au 22 octobre 2023 à l'espace Landowski, tandis que les trois autres prix (la sculptrice Caroline Champetier de Ribes, ainsi que les photographes Fabrice Sudaka et Samir Tlatli) bénéficiaient d'une exposition en ligne.

Les **Portes ouvertes des ateliers d'artistes**, les 7 et 8 octobre, ont permis de découvrir 115 femmes sur 160 créateurs, soit **70 %** comme l'an dernier, sans oublier les galeries et associations exposantes, ainsi que les artistes majoritairement féminines des Ateliers d'Arts Plastiques de la Ville. Parmi les expositions accueillies par la Ville, celle du **Club Révélateur** a montré en juin 2022 les clichés de **40 %** de femmes sur 53 photographes. Boulogne-Billancourt soutient en outre sur son territoire **neuf**

galeries d'art, dirigées par une grande majorité de femmes (Exit art contemporain, Galerie Mondapart, Green Flowers, Initial Labo ainsi que deux nouvelles venues : Lisa Cohen qui a créé Ad Astra et Sandra Agostini avec Incuntrà). L'exposition **Carte blanche**, qui leur est consacrée chaque année, a mis en 2023 à l'honneur 33 artistes, dont 6 femmes, trois ateliers jeunesse animés par Caroline Poulet et une rencontre avec Gabriela Szatanic-Perrier, restauratrice des Musées de France.

Boulogne-Billancourt finance aussi, à hauteur de 7 000€, le **Prix Carré-sur-Seine**, association portée par Maria Giovanna Gilotta, Isabelle Lefort et Florence Provost, et décerné par un jury de 119 experts (composé à près de deux tiers de femmes) à l'issue de leurs rencontres artistiques. En 2023, à l'Espace Bernard Palissy, succédant à Clédia Fourniau, Camila Rodriguez Triana et Rayan Yasmineh, ont été lauréats Raphaëlle Bertran, Emeric Lhuisset et Luca Resta **parmi 350 artistes**.

Les **Rencontres photographiques** de Boulogne-Billancourt, soutenues par la Ville à hauteur de 6 000 €, ont été accueillies les 10 et 11 novembre 2023 à l'espace Landowski. Parmi les 10 finalistes (5 femmes et 5 hommes), les résultats seront annoncés en mars 2024. Toujours en novembre, la moitié des plus de 110 œuvres **du Salon d'automne** de la Société des Beaux-Arts, en partenariat avec la Ville, étaient-elles dues à des artistes femmes. Pépinière de ces talents, les **32 ateliers d'arts plastiques** proposés par la Ville, dispensés par des professeurs suivant une exacte parité, attirent d'ailleurs plus de **80 % de femmes** parmi leurs élèves.

Au cours des **Journées européennes du Patrimoine**, en septembre 2022, comme des **Journées nationales de l'Architecture** le mois suivant, la quasi-totalité des guides étaient des conférencières et des animatrices. Elles ont proposé plus de 100 visites et animations lors du premier, qui a notamment poursuivi, en exclusivité, la visite du studio du photographe boulonnais Frank Horvat, présenté par sa fille Fiammetta, et, pour la deuxième fois, la visite de l'ambassade de Mongolie, en présence de l'ambassadrice Nyamkhuu Ulambayar, ainsi qu'une rencontre Lando Art avec Hayley EdwardsDujardin à la Médiathèque Landowski. Par ailleurs, l'une des **visites touristiques** de Boulogne-Billancourt les plus appréciées du public propose un parcours au fil du destin des ouvriers russes des usines Renault, intitulé « Billankoursk » et raconté par l'écrivaine Nina Berberova, dont une des rues de la ville porte le nom.

Les 5 médiathèques boulonnaises ont, elles aussi, à cœur d'alterner femmes et hommes au niveau des intervenants comme des personnalités présentées lors des animations proposées au public, à l'image naturelle des participants : conférences, groupes de discussions littéraires et cinématographiques, contes, ateliers, projections ou rencontres avec des autrices/auteurs. Les **romancières** Catherine Bardon et Estelle-Sarah Bulle ont ainsi été invitées en 2023. Une sélection bibliographique, discographique et filmographique dédiée est en outre proposée chaque 8 mars à l'occasion de la **Journée des droits des femmes**. Les conférences du **Forum universitaire**, accueillies dans l'amphithéâtre Landowski et dirigées par deux femmes, s'efforcent de suivre une ligne similaire, en proposant des expertes comme l'archéologue Hélène Dessales, l'historienne Anne-Sophie Godot, les scientifiques du CNRS Céline Cougoule, Camille Lefebvre et Nathalie Heinich, ainsi que les universitaires Laurence Schifano, Laura Carter, Émilie Piton-Foucault, Chantal Jaquet, Agathe Novak-Lechevalier, Emmanuelle Cronier et Jacqueline Maroy.

La saison 2023-2024 du **Carré Belle-Feuille**, salle de spectacles municipale de 600 places, a programmé, face aux musiciens André Manoukian, Erik Truffaz et Bertrand Belin ou aux chorégraphes Hervé Koubi et Mehdi Kerkouche, la Boulonnaise Mélanie Pereira, alias November Ultra (révélation de l'année aux Victoires de la Musique), les humoristes Caroline Vigneaux et Laura Felpin, et la

jazzwoman multi-primée Cécile McLorin Salvant, qui raconte dans son nouvel album la légende médiévale de Mélusine, mi-femme, mi-serpent.

Des **pièces fortes et acclamées** sont par ailleurs présentées : d'abord « Changer l'eau des fleurs », adaptée du roman à succès de Valérie Perrin et mise en scène par Salomé Lelouch, et pour laquelle Caroline Rochefort a été nommée dans la catégorie Révélation féminine aux Molière 2022. Née du mouvement #MeToo, la comédie « Mondial Placard » sur l'égalité femmes-hommes, est inspirée de femmes directrices et cheffes d'entreprise. Molière du « Seule en scène » 2023, Sylvie Testud livre une performance exceptionnelle dans « Tout le monde savait », d'Élodie Wallace, d'après l'œuvre de Valérie Bacot et Clémence de Blasi écrite avec Maîtres Nathalie Tomasini et Janine Bonaggiunta, et mise en scène par Anne Bouvier, incarnant le combat d'une femme victime pour se sortir de l'emprise de son bourreau. La création musicale « Alabama Song » évoque le destin flamboyant de Zelda Sayre, figure phare des années 1920 et muse de l'ombre de son mari, l'écrivain Francis Scott Fitzgerald. Quant à « Je ne cours pas, je vole ! », qui se déroule dans le milieu du sport de haut niveau, elle a été distinguée par 5 nominations aux Molière 2023, dont Elodie Menant pour l'autrice francophone vivante, Johanna Boyé pour la mise en scène d'un spectacle de théâtre public, ainsi que la révélation féminine et la comédienne dans un second rôle. Marie-Julie Baup et Thierry Lopez ont pour leur part remporté 4 Molière 2023 pour leur belle pièce « Oublie-moi », de même qu'Aïda Asgharzadeh celui de de l'Autrice francophone vivante pour « Les Poupées persanes ».

Les musiques actuelles ne sont pas en reste, avec une mise en valeur régulière des artistes féminines et de groupes émergents mixtes. Le **Festival BBMix**, de retour sur scène, a notamment programmé la Française Agnès Gayraud, alias La Féline, l'Écossaise Rachel Aggs, la Canadienne du duo Pelada, la DJ Sonia Terhzaz, et l'artiste Elsa Kuhn pour sa reproduction de pochettes de disques en feutrine brodée. Si le romancier David Foenkinos présidait l'édition 2023 du **Salon du Livre** en décembre, à l'hôtel de ville et à l'espace Landowski, la star incontournable était Bernadette Després, illustratrice de Tom Tom et Nana, auprès des enfants mais également des adultes nostalgiques des petits héros de leur jeunesse. De très nombreuses autrices se trouvaient parmi 250 invités, dont les belles plumes Irène Frain, Mazarine Pingeot ou Dominique Missika, les prix littéraires Dominique Barbéris et Jessica L. Nelson, les populaires Raphaëlle Giordano et Lorraine Fouchet, les journalistes Nathalie Saint-Cricq et Patricia Allémonière, les médecins Karine Lacombe et Hélène Rossinot ou la scientifique numéricienne Aurélie Jean... La part belle a été réservée à la grande figure de Colette par Pauline Dreyfus et Emmanuelle Lambert, à Hélène Gordon-Lazareff par Claire Blandin, à Mylène Farmer ou encore Louise Colet, sans oublier les historiennes Christine Rerat-Maintignieux, Valérie Troisier et Béatrix de l'Aulnoit, les photographes Laurence Biaggi et Francine Cathelain, les préférées des jeunes Anne Goscinny, Paola Hirou et Sandrine Kao, ainsi que les bédéistes Florence Cestac ou Fauve.

Sur le plan musical encore, Boulogne-Billancourt est une active partenaire de la formation **Insula Orchestra** sur instruments d'époque, en résidence à la Seine Musicale. Laurence Equilbey, qui la dirige, propose pour la 7^e saison des œuvres exigeantes et invite des orchestres de renommée internationale à enrichir l'offre artistique de la Ville et à la faire rayonner à son tour.

Parmi ses invités cette année, sont remarquées les cheffes d'orchestre Marzena Diakun, Clara Baget et Alondra de la Parra, le violoncelle de Sonia Wiedre-Atherton répondant au violon d'Amaryllis Billet et au zarb de Françoise Rivalland, les compositrices Emilie Mayer, Marie Jaëll et Maguelone Vidal, les violonistes Marina Chiche, Alexandra Soumm et Marguerite Dehors, la gambiste Myriam Rignol, la traversiste Anna Besson, les pianistes Gabriela Montero, Suzana Bartal et Célimène Daudet, la

clarinettiste Judith Chiapparin, la saxophoniste Eva Barthas, la harpiste Valéria Kafelnikov, ainsi que les cantatrices Hélène Carpentier, Mélanie Flahaut et Patricia Petitbon, les chanteuses Mélanie de Biasio, Sophie Fustec (« La Chica ») et Lisa Simone chantant sa mère Nina. Autres moments forts dans cette saison à **La Seine Musicale** : la création de David Foerkinos d'après son best-seller *Charlotte* — inspiré par l'artiste peintre Charlotte Salomon, morte à Auschwitz à 26 ans, et lu par l'actrice Audrey Tautou — Isabelle Boulay incarnant Piaf Symphonique, un hommage à Céline Dion, Imany accompagnée de huit violoncelles, la jazzwoman Melissa Weikart, le concert en images « Divine féminin », hommage aux femmes mythiques de notre histoire réalisé et dirigé par Solrey, alias Dominique Lemonnier, les chorégraphes Carolyn Carlson et Marie-Claude Pietragalla, la créatrice sonore Mélija Roger, les divas du fado Cristina Branco et de la pop Cari Elise Fletcher, sans oublier les spectacles jeunesse : « Quitter son caillou » de Victoria Follonier, Agnès Limbes dans « Baby Macbeth » ou Sabine Quindou à l'écriture et mise en scène des Classiques du Dimanche aux côtés du pianiste Simon Jaoui.

Communication

La parité est un axe essentiel de la communication de la Ville, via le mensuel Boulogne-Billancourt Information (BBI) et le site internet, relayés par leurs comptes sur plusieurs médias sociaux, qui promeuvent les actions, entrevues et portraits d'actrices et d'acteurs du quotidien de la commune, dans un souci constant d'équilibre, aisé à respecter puisqu'il reflète une parité spontanée dans les réussites constatées sur le terrain. Parmi les Boulonnaises qui se distinguent dans tous les domaines, ont notamment été célébrées cette année :

- **Plusieurs créatrices d'entreprises soucieuses des autres et de la planète** : Elisa Jolivet, lauréate du prix « *Made in 92* » et du Prix Initiative Handicap qui a fondé Hapaulo, une plateforme pour faciliter la garde d'enfants handicapés, Maylis Cantzler, créatrice d'entreprises comme Lilote, un jeu éducatif pour encourager les enfants à la lecture, Anne-Julie Bourry et Judith Klap créatrices de Pâquerettes et Pimprenelle pour soutenir les jeunes mamans, Nada Bargachi, fondatrice de l'application Vera contre le gaspillage vestimentaire. Ou encore Athénaïs Chesnot, gérante de la boutique de cadeaux Obi-Obi et créatrice solidaire pour la réinsertion dans la prison des femmes de Versailles. Ont aussi été mises en avant Sylvia Colloc, présidente France de PayByPhone, et Charlotte Arroyave, fondatrice de la marque de café et du coffe-shop Cusuaka.
- **Des sportives** à l'image de Ludivine Blanc, championne du monde de natation en eau glacée, Charlotte Juteau, première Boulonnaise au semi-marathon 2022, Maé Champavert, championne d'Europe de boxe française et éducatrice à l'école municipale des sports, Pauline Déroulède qui confirme sa montée en puissance pour les jeux olympiques avec son titre de championne de France de tennis-fauteuil, tout comme Sarah-Léonie Cysique, médaillée d'argent aux championnats du monde de judo, ou Julie Voirin, championne de France d'aviron. La jeune Héloïse Courvoisier, championne de para-triathlon, vise également une sélection pour les Jeux paralympiques. Sans oublier la joueuse de tennis Diane Parry qui brille chaque année à RolandGarros.
- **Du côté de la solidarité**, plusieurs femmes inspirantes ont eu droit à un éclairage sur leurs activités : Nathalie Avakian, directrice de l'association Aurore qui gère le foyer l'Olivier à destination des personnes sans abri, Tina Kieffer, fondatrice de l'association Tourtes à l'école

pour favoriser l'éducation des filles à travers le monde, Nancy Chabert et ses « *charity* » bougies, mais aussi Isadora Pouligny, bénévole chez Visitatio qui accompagne les personnes en fin de vie, Patricia Chalon, présidente d'Enfance majuscule pour les droits des enfants, Estelle de Saint-Bon, présidente d'Ensemble 2 générations qui permet la cohabitation de personnes âgées avec des étudiants.

- **Des femmes au parcours inspirants** : Reine Abriat, centenaire, ancienne professeure de musique, Mercedes Thomas, ancienne boulangère, ancienne déportée, Roxelane, jeune autiste participante à l'exposition photo « 100 portraits pour changer de regard sur l'autisme », Lina El Hajji, chimiste innovante et lauréate du prix L'Oréal-Unesco, Sylvie Delthil, jurée du prix Livre Inter, Christine Lavarde, réélue sénatrice.
- **Des responsables engagées** dans la vie boulonnaise : Sylvie Pétin et Raphaëlle Renard-Foultier, respectivement présidente et directrice du Fudop dont les conférences attirent des centaines de personnes, Marion Bousquié, directrice de l'hôpital Ambroise-Paré, Marie-Anne Imer, ancienne directrice d'école et fondatrice de l'association les petits curieux de Boulogne-Billancourt, Cécile Capsal, présidente du Rotary club, Helena Vicario, pasteur de l'église protestante,
- **Des romancières et autrices** de livres aux histoires originales : Claire Lévy-Vroelant, auteure du livre « Les absents sur la vie de Robert Créange », Laura Poggioli sur la Russie, la poète Elvire Kopp, Nasim Vahabi, lauréate du prix littéraire de Sciences Po, Alice Dumas-Kol et son roman sur les Khmers rouges, Annabelle Mouloudji, aussi professeure de chant, fille du chanteur Marcel Mouloudji, Aurélie Starckmann (éditrice) avec Aurélie Callet et Clémence Prompsy (psychologues du cabinet Kidz family), qui ont écrit un livre pour les parents : « Les 100 films à avoir vu avant 10 ans ».
- **Des hommages** à Louise Pikovsky, 17 ans, l'Anne Frank boulonnaise victime de la barbarie nazie, et Nina Berberova, immigrée russe et écrivain sur les années Renault 1928-1934.
- **Des artistes**, Sarah-Linda Boudourène, humoriste créatrice du Boulbi comédie après son *one woman show* au Théâtre de la Clarté, Catherine Webb, sculptrice, lauréate Talents boulonnais, November Ultra, chanteuse qui a rempli le Carré Belle-Feuille, Alice Psaroudaki, danseuse, chorégraphe et présidente du Ballet de l'Ouest parisien.

5. Santé et handicap

Les chiffres clés

- **Les femmes en situation de handicap**

En France, les femmes sont surreprésentées parmi les personnes en situation de handicap : elles sont 3,1 millions de femmes handicapées sur 5,6 millions de personnes handicapées en 2022.

Source : chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes - édition 2022.

En 2023, ce sont des actions de sensibilisation au handicap que la ville a menées, notamment avec la Nuit du Handicap qui détient un record de fréquentation nationale avec plus de 3 000 visiteurs.

- **La santé mentale des femmes**

Au niveau national, on constate que les femmes présentent plus de syndromes dépressifs que les hommes, essentiellement chez les jeunes. 12 % des femmes de plus de 16 ans ont présenté un syndrome dépressif en 2021 contre 9 % des hommes. Parmi les jeunes femmes (16-24 ans), elles sont 18 % à présenter un syndrome dépressif en 2021 contre 11 % des jeunes hommes.

Source : chiffres-clés de l'égalité femmes-hommes - édition 2022 (chiffres à mettre à jour avec la publication de dec 2023)

Les actions

➤ Santé mentale

Les thématiques de santé mentale touchent largement les femmes, qui sont notamment davantage concernées par les syndromes dépressifs que les hommes. Ces dernières années, la Ville s'est largement saisie de cette problématique de santé mentale.

- L'Espace santé jeunes reçoit les jeunes en entretiens individuels avec ses psychologues. Depuis le début de l'année 2023, **près de 1300 entretiens individuels ont été menés auprès de plus de 150 jeunes**, dont une large majorité avec des jeunes femmes. Sur les 150 patients pris en charge à l'ESJ, **74 % sont des filles et 26 % sont des garçons**.

Ces entretiens concernent les différents problématiques de santé mentale rencontrées par les jeunes (dépression, addictions, troubles du comportement alimentaire, difficultés relationnelles...) et visent à les orienter vers une prise en charge adaptée et pérenne.

Un Conseil local de la santé mentale (CLSM) vise à coordonner les actions des différents acteurs de la santé mentale sur la commune. Dans ce cadre, ont été organisées en 2023 les **Semaines d'information sur la santé mentale**, en partenariat avec le centre médico-psychologique de Boulogne-Billancourt, permettant de sensibiliser les boulonnaises et boulonnais aux diverses thématiques de santé mentale, à leur présenter les acteurs œuvrant pour la santé mentale sur le territoire boulonnais et à déstigmatiser les problématiques psychiques.



➤ Actions de Prévention

○ *Auprès des jeunes*

- L'Espace Santé Jeunes mène depuis septembre 2022 des **actions collectives de prévention sur l'estime** de soi auprès des classes de 4ème et 3ème du collège Maïmonide Rambam, ainsi que des actions de prévention auprès des élèves de 6ème, 4ème et 3ème du collège Dupanloup **sur les thématiques du harcèlement scolaire, de la vie relationnelle affective et sexuelle** et de l'estime de soi. Ces ateliers sont un espace de réflexion sur la vie affective et sexuelle : l'amour, le consentement, le poids des normes, la santé sexuelle. Ils représentent un espace d'expression libre permettant aux adolescents d'obtenir des informations fiables concernant la sexualité et les relations amoureuses.

En ce sens, en 2023, **80 actions collectives ont été menées auprès des établissements scolaires de la Ville soit plus de 2 800 élèves sensibilisés**.

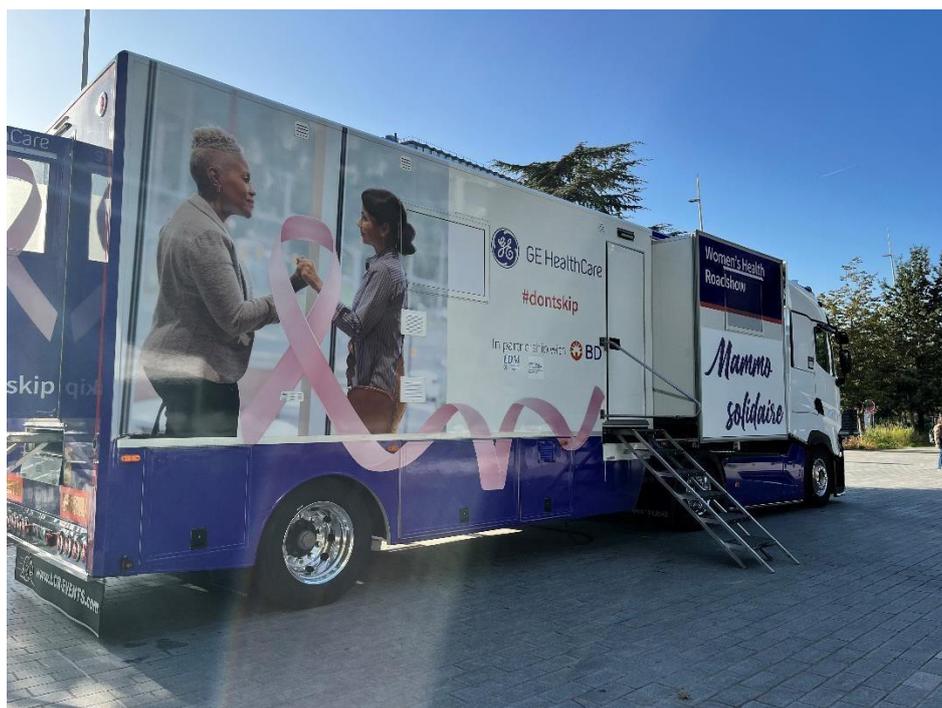
- L'Espace Santé Jeunes a également apporté son soutien pour l'organisation de l'après-midi du Zapping organisé par l'association « Solidarités Sida ». En 2023, cette action a permis de sensibiliser **254 élèves en classe de des lycées Jacques Prévert et Etienne-Jules Marey** autour des thématiques tel que : la relation affective et le consentement, le cyberharcèlement à caractère sexuel et les réseaux sociaux, le VIH/SIDA et les infections sexuellement transmissible (IST), les modes de dépistages et les moyens de contraception (préservatifs, contraception).

- *Auprès des femmes*

- À l'occasion de la campagne de dépistage du cancer du sein « **Octobre rose** », des stands de sensibilisation sont mis en place chaque année sur la ville. Ils sont proposés en partenariat avec le CRCDC Île-de-France (Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers), le DAC 92 Centre (Dispositif d'Appui à la Coordination) et la Ligue contre le Cancer. En 2023, trois stands de sensibilisation dans les établissements de santé partenaires ont été mis en place et **ont permis de sensibiliser plus de 200 femmes**.

Plusieurs femmes ont également pu participer à des ateliers d'autopalpation animés par des professionnels de santé de la femme (gynécologues, sage-femme et infirmière).

En 2023, la ville de Boulogne-Billancourt a accueilli le Camion Mamma Solidaire qui a permis de dépister, dans le cadre du dépistage organisé du cancer du sein, **30 femmes âgées de 50 à 74 ans n'ayant pas réalisé de mammographie durant les trois dernières années**.



6. Domiciliation et accès au logement

La domiciliation et l'accès au logement sont des enjeux primordiaux pour le soutien aux femmes en difficulté.

La domiciliation est la première porte d'entrée vers l'accès aux droits. Elle permet aux personnes sans domicile stable de disposer d'une adresse pour recevoir du courrier et bénéficier des aides et prestations sociales auxquelles elles peuvent prétendre.

On compte **173 domiciliés** au CCAS de Boulogne- Billancourt (mi-décembre 2023), dont 44 % d'entre eux sont des femmes :

- 3 sont des femmes victimes de violences conjugales
- 18 sont seules avec enfants (familles monoparentales)
- 5 sont hébergées sur la ville par le 115
- 3 femmes victimes de violences conjugales ont, cette année, eu accès aux logements sociaux

Nombre d'attributions d'un **logement social** sur l'année 2023

- 73 pour des mères isolées avec enfant(s)
- 76 pour des femmes seules sans enfant
- 85 pour des hommes seuls sans enfant
- 6 pour les femmes victimes de violences au sein du couple ou menacées de mariage forcé

Concernant la domiciliation comme l'accès au logement social, le nombre de femmes victimes de violences est très probablement sous-estimé. En effet, toutes ne souhaitent pas le déclarer lors de leur demande.

7. Lutte contre les violences faites aux femmes

Les différentes manifestations du sexisme perdurent en France, comme le rappelle le rapport annuel 2023 du HCE (Haut Conseil à l'Égalité) sur l'état du sexisme en France, qui s'appuie à la fois sur les derniers chiffres officiels et sur les résultats du baromètre réalisé par l'institut Viavoice auprès de 2 500 personnes représentatives. Ce sondage rend compte des perceptions de la société face aux inégalités entre les femmes et les hommes, évalue le degré de sexisme de la population, restitue le vécu des femmes et mesure l'adhésion aux outils de lutte existants.

La Ville de Boulogne-Billancourt s'est saisie de ce sujet et assure le déploiement d'actions à destination de divers publics pour éduquer, sensibiliser à la cause des violences faites aux femmes. Diverses mesures ont été mises en place en 2023 pour accompagner les femmes souhaitant se soustraire aux violences de leurs conjoints.

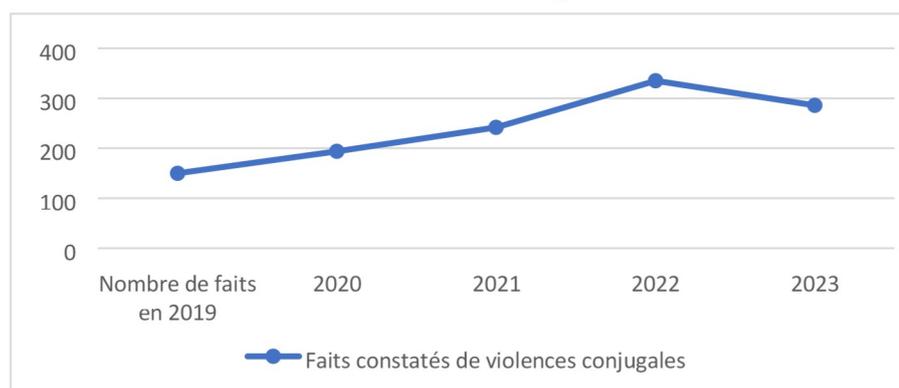
Les chiffres clés

Selon les statistiques du Commissariat de Police de Boulogne-Billancourt, il y a eu **286 faits de violences constatés en 2023** (chiffres au 14 décembre 2023)

| Libellé Index | Faits constatés | Faits élucidés | Gardes à vue |
|--------------------------------|------------------------|-----------------------|---------------------|
| HOMICIDE POUR AUTRES MOTIFS | 1 | 1 | 0 |
| TENTATIVE HOMICIDE AUTRE MOTIF | 1 | 1 | 1 |

| | | | |
|--------------------------------|------------|------------|------------|
| VIOLENCES SUIVIES DE MORT | 0 | 0 | 0 |
| AUTRES VIOLENCES DÉLICTUELLES | 233 | 175 | 98 |
| MENACE CHANTAGE DANS AUTRE BUT | 35 | 27 | 8 |
| VIOL SUR MAJEUR | 14 | 7 | 6 |
| HARCELEMENT AGRESS SEX SUR MAJ | 2 | 2 | 0 |
| <i>Total</i> | <i>286</i> | <i>212</i> | <i>113</i> |

Sources : données du commissariat de Boulogne-Billancourt, décembre 2023



- 150 faits de violences conjugales en 2019
- 194 faits de violences conjugales en 2020
- 242 faits de violences conjugales en 2021
- 335 faits de violences conjugales en 2022
- 286 faits de violences conjugales en 2023

Après une hausse de 38 % des faits de violences faites aux femmes, constatés entre 2021 et 2022, une légère baisse de 15% est observée en 2023. Le commissariat a toutefois recensé un événement grave, avec un homicide conjugal suivi du suicide de l'auteur.

Par rapport à 2019, on note deux fois plus de délits à l'égard des femmes et il est difficile de savoir si cela est dû à une libération de la parole ou à une augmentation des faits. Les deux facteurs peuvent se cumuler.

Les actions

- En mars 2023, Madame Jeanne Defranoux, Maire-adjointe aux Droits des femmes et à la Parité, a souhaité orienter son action sur des événements de sensibilisation afin de valoriser la position de la femme. Le film « Simone, le voyage d'un siècle » a eu un fort succès sur les deux soirs de projection (8 et 16 mars).
 - . L'élue aux Droits des femmes et à la Parité, a participé à une matinée organisée par le centre social le 8 mars et est intervenue au sein de 2 clubs seniors.
 - . Les élus et agents communaux, ceux du commissariat, les salariés du CIDFF, de SOS homophobie, de l'association « le nid », les agents de l'Espace Santé jeunes, ceux de l'hôpital Ambroise Paré, se sont

associés au Lycée Jules Marey pour une journée de sensibilisation destinée aux élèves le 10 mars 2023.
. 4 classes des lycées Simone Veil et Jules Marey ont pu participer à un théâtre forum sur le cyber harcèlement le 29 mars.

. Le personnel de la ville a été invité à assister à un théâtre forum sur le harcèlement au travail.

- À l'occasion de la **Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes** du 25 novembre, plusieurs classes des lycées Etienne Jules Marey et Jacques Prévert ont été invitées à participer à une représentation de la pièce de **théâtre-forum « Ondes de choc » de la compagnie Entrées de jeux**, traitant des violences liées au cyber-harcèlement. Ces nouvelles formes de violences touchent particulièrement les filles, on parle alors de cyber-sexisme. Le théâtre-forum est un outil très efficace pour sensibiliser les jeunes, qui ont été nombreux à monter sur scène et participer pour exprimer leur point de vue et débattre sur le sujet. Ensemble, les élèves ont identifié des pistes pour savoir comment agir et réagir face au cyber-sexisme. 146 élèves boulonnais et une dizaine d'accompagnateurs ont participé à cet événement.



- Madame Defranoux a représenté la Ville et est intervenue à l'AFI le 21 décembre lors des ateliers de français pour adultes sur le thème de l'égalité femme/homme en partenariat avec la ligue de l'enseignement.
- En septembre 2020, une **convention de partenariat a été signée entre le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et la Police nationale**, dans l'objectif de protéger et soutenir les victimes de violences intrafamiliales. Le CCAS prend en charge des bons taxis et bons d'hébergement, qu'il a remis au Commissariat, afin d'en faire bénéficier les personnes victimes de violences intrafamiliales qui se présentent pour porter plainte ou déposer une main courante. 4 femmes ont bénéficié du dispositif en 2023. La convention a été révisée en 2023 pour permettre **une mise à l'abri temporaire à l'hôtel de 7 nuits maximum (contre 4 auparavant)**, et **une communication sera relancée auprès des hôtels de la Ville pour le sensibiliser à ce dispositif et les inviter à y prendre part.**

□ Le **CIDFF Hauts-de-Seine Sud** a été subventionné par la Ville (Direction des Solidarités) à hauteur de

95 000 euros en 2023. Cette subvention finance les permanences d'informations juridiques à la Maison du Droit et les permanences dans les locaux du CCAS, qui permettent aux femmes d'être accompagnées pour leurs questions liées au droit de la famille, au droit social, au droit du travail etc. Le CIDFF a également une mission d'accueil et de conseil des personnes victimes de violences conjugales. Dans le cadre de ces entretiens, de nombreuses femmes victimes de violences trouvent une première écoute ainsi que de l'information juridique pour les orienter dans leurs démarches.

Cette association a reçu **1 239 personnes en 2023** pour 1 483 entretiens, 65% d'entre elles sont des femmes. 3 205 informations ont été délivrées lors de ses entretiens et ont été relatives :

- . Au droit de la famille pour 35%,
- . Aux violences faites aux femmes au sein du couple pour 17.7 %, .
- Au droit du travail pour 42%.

Concernant le **pôle médiation familiale** et conseil conjugal et familial, 512 entretiens ont été assurés par les juristes à l'annexe Delory de la Ville.

Concernant le **soutien psychologique** 65 personnes ont pu travailler avec un praticien soit 213 entretiens (86% de femmes dont 69% sont boulonnaises).

Concernant la **permanence emploi** créée en septembre 2023, 26 femmes éloignées de l'emploi ont pu bénéficier d'un accompagnement spécifique.

En 2023, les équipes de juristes, médiatrices, conseillères conjugales ou conseillères en insertion ou psychologues du CIDFF ont soutenu **1 678 boulonnais(es)** lors des permanences sur le territoire du 92 sud.

8. Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance CLSPD

Les actions

- En complément de la subvention versée par la Direction des Solidarités de la Ville, la subvention du CLSPD au CIDFF 92, d'un montant de 16 000 € en 2023, permet de financer la permanence de soutien psychologique à la Maison du Droit de Boulogne-Billancourt. Cette permanence accueille et conseille des personnes victimes de violences conjugales ou intrafamiliales. Elle a pu recevoir depuis le 1er janvier **57 personnes pour 183 entretiens** (chiffres au 15 octobre) : 51 femmes et 6 hommes, d'une moyenne d'âge de 45 ans. La majorité des situations ont concerné des victimes de violences au sein du couple et leurs incidences sur la parentalité.
- L'association Ismène fait appel à la troupe de théâtre de comédiens professionnels Entrées de Jeu pour des représentations sur le thème du harcèlement en milieu scolaire. Une centaine de collégiens peuvent y assister. L'objectif de ces débats est de lutter contre la récurrence, contre le harcèlement scolaire ou la discrimination, en fonction des problématiques soulevées par les établissements scolaires.
- La Ville travaille actuellement à la mise en place d'un **Contrat Local de Lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CVLSS)** avec la Préfecture des Hauts-de-Seine. L'objectif de ce contrat est de

réaffirmer publiquement l'engagement de la Ville dans ce domaine, mais aussi d'identifier, de recenser, consolider et mettre en lumière les initiatives déjà existantes, de fluidifier la transmission des informations entre les différents acteurs. La ville de Boulogne-Billancourt souhaite par ce travail renforcer le travail collégial déjà engagé autour de cette question, se nourrir des travaux des acteurs concernés et, en fonction des fruits de cette réflexion, mettre en place de nouvelles actions. Ce contrat se veut comme l'acte fondateur d'un travail partenarial d'optimisation et de coopération des différentes parties prenantes, et non comme le point final de ce processus.

II. La politique de ressources humaines de la commune

Par leur statut d'employeurs, les collectivités territoriales sont des actrices essentielles de l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'accord du 30 novembre 2018 relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique se décline en 5 axes. Ils régissent les politiques de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. Les cinq axes sont les suivants :

Axe 1 : renforcer la gouvernance des politiques d'égalité

Axe 2 : créer les conditions d'un égal accès aux métiers et aux responsabilités professionnelles

Axe 3 : supprimer les situations d'écarts de rémunération et de déroulement de carrière

Axe 4 : mieux accompagner les situations de grossesse, la parentalité et l'articulation des temps de vie professionnelle et personnelle

Axe 5 : renforcer la prévention et la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

La loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique impose à toute collectivité à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants de :

- ✓ Renforcer l'égalité professionnelle, ✓ Prévenir toute discrimination,
- ✓ Favoriser l'égalité professionnelle pour les travailleurs en situation de handicap.

Cette loi précise également les objectifs du plan d'actions pluriannuel portant sur l'égalité professionnelle, dont la durée ne peut excéder trois ans renouvelables. Ce plan d'actions comporte des mesures visant à :

- ✓ Évaluer, prévenir et, le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes;
- ✓ Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- ✓ Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle et familiale ;
- ✓ Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes.

Conformément à la réglementation, le plan d'actions égalité professionnelle triennal proposé par la Ville a été présenté au Comité social territorial du 20 décembre 2023 et sera mis en application dès le 1^{er} janvier 2024, conformément à l'arrêté pris par le Maire en date du 21 décembre 2023.

N.B : les données 2023 sur l'égalité femmes/hommes dans la fonction publique n'ayant pas encore été publiées par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP), les données nationales retranscrites dans ce rapport datent de 2021.

Le décret n° 2012-601 du 30 avril 2012 relatif aux modalités de nominations équilibrées dans l'encadrement supérieur de la fonction publique prévoit qu'à partir de 2018, les nominations au sein de l'encadrement dirigeant et supérieur de la fonction publique doivent concerner au moins 40% de personnes de chaque sexe.

La loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique prévoit que le respect de l'obligation de nominations équilibrées est dorénavant apprécié sur la durée du mandat et le cycle de nominations de référence est ramené à 4 nominations (au lieu de 5 précédemment). Les nominations intervenues sous la précédente mandature ne sont donc pas comptabilisées, y compris en cas de réélection de l'exécutif.

Le taux de nomination de chaque sexe qui doit être respecté par les personnes publiques est fixé à 40% minimum. À défaut de respect de ces dispositions, la Collectivité doit verser une contribution financière de 90 000 euros par unité manquante.

À noter : l'obligation de 40% qui s'applique depuis 2020 s'apprécie avec un arrondi à l'unité inférieure. Ainsi, une collectivité qui a primo-nommé 4 personnes en 2020 après le renouvellement dont 1 femme et 3 hommes respecte son obligation, car 40% de 4 = 1,6 arrondi à 1. En revanche, si la collectivité a nommé 5 hommes et 1 femme, elle sera soumise à une pénalité.

Pour la ville de Boulogne-Billancourt, ce dispositif concerne les emplois relevant du statut d'emplois fonctionnels.

Au titre de l'année 2023, les emplois fonctionnels au sein de la ville de Boulogne-Billancourt sont représentés comme suit :

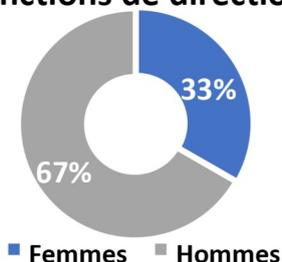
| | <u>Femmes</u> | <u>% de femmes sur le total</u> | <u>Hommes</u> | <u>% d'hommes sur le total</u> | <u>Total</u> |
|-----------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------|
| Emplois fonctionnels | 4 | 44 % | 5 | 56 % | 9 |

Pour les autres niveaux d'encadrement (tableau arrêté sur effectifs payés au 31/12/2023) :

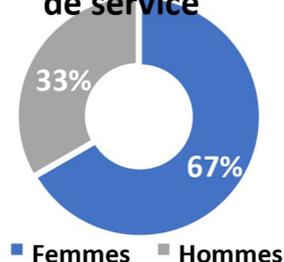
| | <u>Femmes</u> | <u>% de femmes sur le total</u> | <u>Hommes</u> | <u>% d'hommes sur le total</u> | <u>Total</u> |
|--------------------------------|---------------|---------------------------------|---------------|--------------------------------|--------------|
| Emplois de direction* | 7 | 33,33% | 14 | 66,67% | 21 |
| Responsables de Service | 36 | 66,67% | 18 | 33,33% | 54 |

*hors directeurs de mission

Répartition Femmes/Hommes sur les fonctions de direction



Répartition Femmes/Hommes sur les fonctions de responsable de service



En 2023, on constate que la répartition femmes/hommes sur les postes de direction reste identique par rapport à l'année 2022. Les postes de responsables de service restent quant à eux majoritairement occupés par des femmes.

Au niveau national, dans la FPT :

Emplois d'encadrement supérieur et de direction : 33 % de femmes / 67 % d'hommes

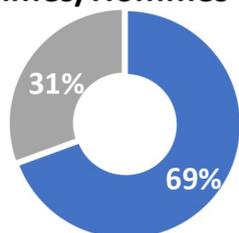
Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Répartition par sexe et par catégorie sur emploi permanent (tableau arrêté au 31/12/2023) :

| | <u>Catégorie</u> | <u>TOTAL</u> | <u>Pourcentage par catégorie</u> |
|----------------------|---|--------------|----------------------------------|
| Femmes | A | 161 | 65,98% |
| | B | 249 | 76,85% |
| | C | 802 | 67,79% |
| | Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique* | 20 | 83,33% |
| Sous-total | | 1232 | 69,41% |
| Hommes | A | 83 | 34,02% |
| | B | 75 | 23,15% |
| | C | 381 | 32,21% |
| | Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique* | 4 | 16,67% |
| Sous-total | | 543 | 30,59% |
| TOTAL GENERAL | | 1775 | |

* Emplois non rattachés à une catégorie hiérarchique : collaborateurs de Cabinet, assistantes maternelles

Total répartition Femmes/Hommes en %



■ Femmes ■ Hommes

Au niveau national, dans la FPT :

Taux de féminisation : 61,3 %

Cat. A : 62,4 % de femmes / 37,6 % d'hommes

Cat. B : 63,6 % de femmes / 36,4 % d'hommes

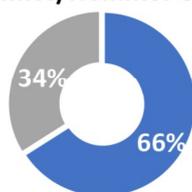
Cat. C : 60,7 % de femmes / 39,3 % d'hommes

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

La répartition Femmes/Hommes est sensiblement identique d'une année sur l'autre.

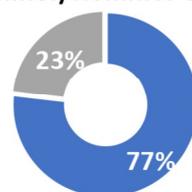
La répartition Femmes/Hommes par catégorie hiérarchique est la suivante :

Catégorie A Total répartition Femmes/Hommes en %



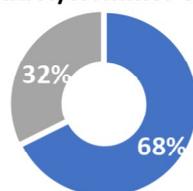
■ Femmes ■ Hommes

Catégorie B Total répartition Femmes/Hommes en %



■ Femmes ■ Hommes

Catégorie C Total répartition Femmes/Hommes en %



■ Femmes ■ Hommes

La représentativité des femmes par catégorie hiérarchique correspond à celle existante toutes catégories hiérarchiques confondues. On note toutefois une baisse significative du nombre de femmes de catégorie A par rapport à l'année 2022. Les effectifs sur cette catégorie étant réduits, une évolution mineure du nombre de femmes et d'hommes entraîne une modification importante des pourcentages de répartition.

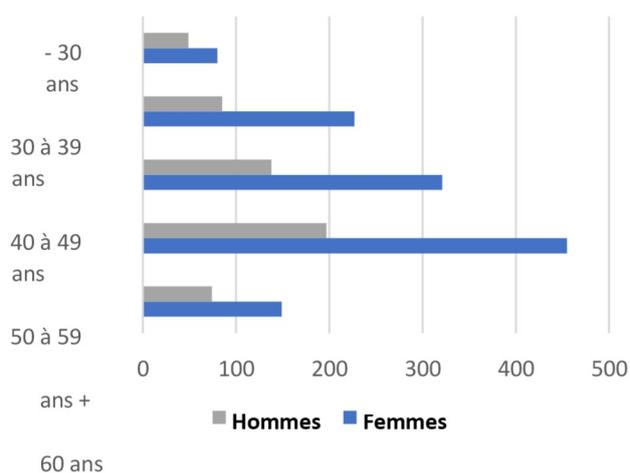
Il faut remarquer que conformément au Plan d'action égalité professionnelle 2021-2023, la Direction des Ressources humaines s'est employée en 2023 à prendre en compte le critère de mixité des équipes lors des recrutements (à compétences égales).

Âge des agents :

| Tranche d'âge des agents | Femmes | % par sexe | Hommes | % par sexe |
|--------------------------|-------------|-------------|------------|-------------|
| + 60 ans | 149 | 12,09% | 74 | 13,63% |
| 50 à 59 ans | 455 | 36,93% | 197 | 36,28% |
| 40 à 49 ans | 321 | 26,06% | 138 | 25,41% |
| 30 à 39 ans | 227 | 18,43% | 85 | 15,65% |
| - 30 ans | 80 | 6,49% | 49 | 9,02% |
| Total | 1232 | 100% | 543 | 100% |

L'âge moyen des agents au 31/12/2023 est de 47,71 ans (47,75 ans pour les femmes, 47,63 ans pour les hommes).

Répartition des agents par catégorie d'âge et par sexe



Au niveau national, dans la FPT :

Age moyen : Femmes : 47,4 ans
Hommes : 46,7 ans

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Répartition par filière (tableau arrêté au 31/12/2023) :

| Filières | Femmes | % de femmes par filière | Hommes | % d'hommes par filière | Total |
|----------------|--------|-------------------------|--------|------------------------|-------|
| Administrative | 359 | 75,90% | 114 | 24,10% | 473 |
| Animation | 137 | 63,13% | 80 | 36,87% | 217 |
| Culturelle | 65 | 71,43% | 26 | 28,57% | 91 |

| | | | | | |
|--------------------------------------|-------------|--------|------------|--------|-------------|
| Médico-sociale | 301 | 99,67% | 1 | 0,33% | 302 |
| Police Municipale | 12 | 34,29% | 23 | 65,71% | 35 |
| Sportive | 8 | 28,57% | 20 | 71,43% | 28 |
| Technique | 326 | 54,70% | 270 | 45,30% | 596 |
| Emplois fonctionnels | 4 | 44,44% | 5 | 55,56% | 9 |
| Autres (non rattachés à une filière) | 20 | 83,33% | 4 | 16,67% | 24 |
| Total | 1232 | | 543 | | 1775 |

Temps de travail :

| Temps du poste | Femmes | % de femmes sur le total | Hommes | % d'hommes sur le total | Total |
|--------------------|-------------|--------------------------|------------|-------------------------|-------------|
| Temps complets | 1217 | 68,56% | 526 | 29,63% | 1743 |
| Temps non complets | 15 | 0,85% | 17 | 0,96% | 32 |
| Total | 1232 | 69,41% | 543 | 30,59% | 1775 |

Répartition Femmes / Hommes sur temps complet et temps partiel

| Catégorie | Type de temps | Femmes | %de femmes par catégorie | Hommes | % d'hommes par catégorie | Total |
|--------------------------------|-------------------|-------------|--------------------------|------------|--------------------------|-------------|
| A | Temps partiel | 21 | 8,90% | 0 | 0,00% | 21 |
| | Temps complet | 137 | 58,05% | 78 | 33,05% | 215 |
| | Sous-total | 158 | 66,95% | 78 | 33,05% | 236 |
| B | Temps partiel | 29 | 9,60% | 3 | 0,99% | 32 |
| | Temps complet | 210 | 69,54% | 60 | 19,87% | 270 |
| | Sous-total | 239 | 79,14% | 63 | 20,86% | 302 |
| C | Temps partiel | 67 | 5,67% | 7 | 0,59% | 74 |
| | Temps complet | 733 | 62,07% | 374 | 31,67% | 1107 |
| | Sous-total | 800 | 67,74% | 381 | 32,26% | 1181 |
| Hors catégorie | Temps partiel | 0 | 0,00% | 1 | 4,17% | 1 |
| | Temps complet | 20 | 83,33% | 3 | 12,50% | 23 |
| | Sous-total | 20 | 83,33% | 4 | 16,67% | 24 |
| Total toutes catégories | Temps partiel | 117 | 6,71% | 11 | 0,63% | 128 |
| | Temps complet | 1100 | 63,11% | 515 | 29,55% | 1615 |
| | Total | 1217 | 69,82% | 526 | 30,18% | 1743 |

Au niveau national, dans la FPT :

34,9 % des femmes sont à temps partiel / 12,6 % des hommes

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

| | | |
|---------------|-----------|-------------|
| Femmes | 10 | 100% |
| Hommes | 0 | 0% |
| Total | 10 | 100% |

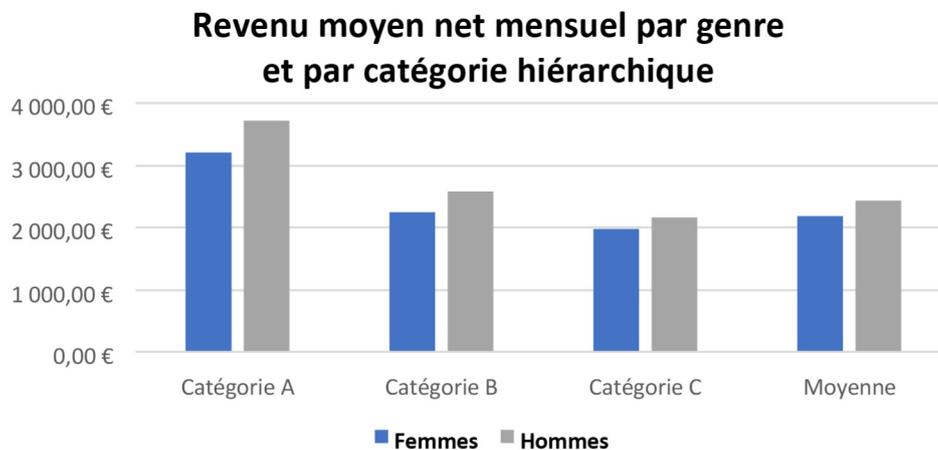
Au niveau national, dans la FPT :

96,8 % des congés parentaux sont pris par des femmes

Source : DGAFP, Rapport annuel sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans la fonction publique – édition 2021

Congé parental en 2023 :

Net à payer mensuel moyen (avant prélèvement à la source) par catégorie et par sexe (exprimé en ETP annualisé) :



| Salaire moyen mensuel en € nets | | Catégorie A | Catégorie B | Catégorie C | Moyenne par sexe |
|---------------------------------|--------|-------------|-------------|-------------|------------------|
| | Femmes | 3 213,82 € | 2 235,84 € | 1 970,93 € | 2 176,32 € |
| | Hommes | 3 718,78 € | 2 574,11 € | 2 158,50 € | 2 420,01 € |

Le net à payer mensuel moyen est en progression sur l'ensemble des catégories en 2023, sauf pour les hommes de catégorie A qui enregistrent une légère baisse par rapport à l'année 2022. L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes reste sensiblement identique.

La différence de net à payer mensuel moyen par sexe s'explique principalement par les facteurs suivants :

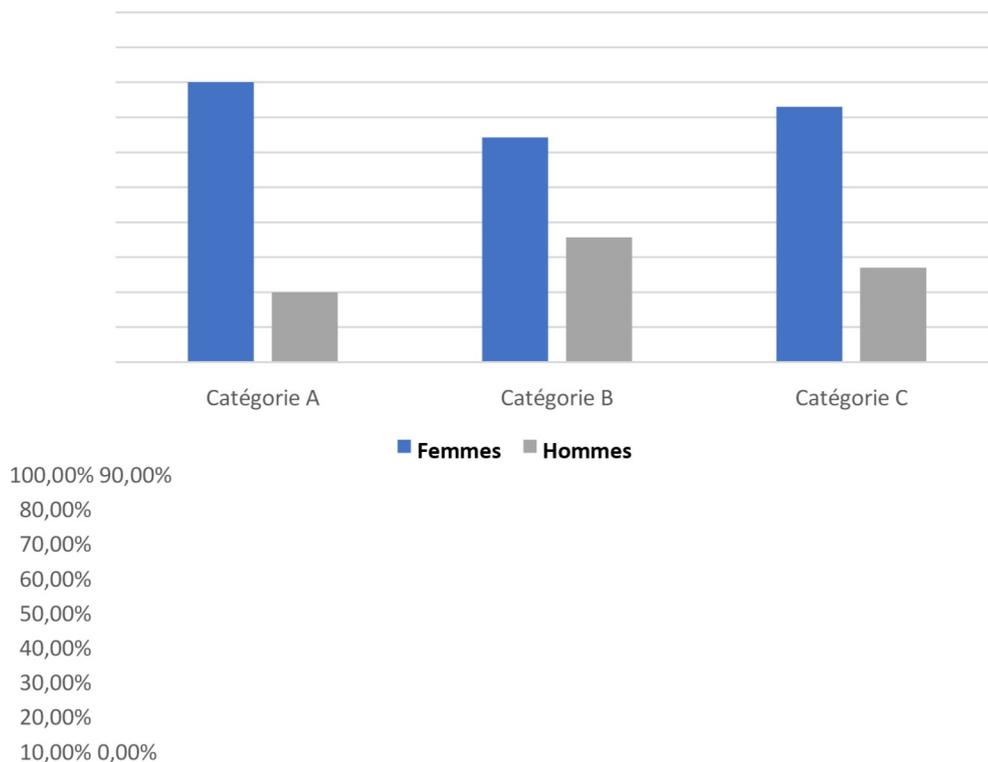
- Près de la moitié des effectifs masculins appartient à la filière technique qui bénéficie de grilles et d'un régime indemnitaire plus avantageux que ceux des autres filières, notamment sur les grades d'ingénieurs, de techniciens ou d'agent de maîtrise.
- La prédominance des hommes sur des fonctions de directeur ainsi que sur des métiers de catégorie A en tension.
- La réalisation d'un nombre supérieur d'heures supplémentaires ou d'astreintes par les hommes sur des métiers genrés.

Le déroulé de carrière : les avancements de grade (décembre 2022 mis en paie en janvier 2023)

| Catégorie hiérarchique | Femmes | % de femmes par catégorie | Hommes | % d'hommes par catégorie | Total |
|------------------------|-----------|---------------------------|-----------|--------------------------|-----------|
| A | 8 | 80% | 2 | 20% | 10 |
| B | 9 | 64,29% | 5 | 35,71% | 14 |
| C | 27 | 72,97% | 10 | 27,03% | 37 |
| TOTAL | 44 | 72,13% | 17 | 27,87% | 61 |

L'ensemble des cadres d'emplois n'étant pas ouvert, chaque année, à la promotion interne, les données sur le déroulement de carrière ci-dessous portent uniquement sur les avancements de grade.

Représentativité F/H des avancements de grade par catégorie hiérarchique



Conclusion

En 2023, la Ville a poursuivi les nouvelles actions lancées en 2022, comme les événements organisés à l’occasion de la Journée des droits des femmes ou de la Journée de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette fin 2023, la Ville ambitionne de contractualiser prochainement avec la Préfecture dans le cadre d’un CLVSS pour renforcer son engagement.

Concernant la politique des ressources humaines, la mise en œuvre du plan d’actions égalité professionnelle permettra de poursuivre et renforcer les actions de la Ville en matière d’égalité dans les parcours professionnels et la rémunération, de conciliation entre la vie personnelle et la vie professionnelle, de prévention des violences, de lutte contre le harcèlement et les discriminations.